

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique chez le professeur est parfaitement adapté aux jeunes participants qui souhaitent suivre un programme de cours sérieux et participer à des activités organisées par l'enseignant et sa famille.

Il peut se dérouler n'importe quand dans l'année, pour une durée d'1 ou 2 semaines, au domicile d'un enseignant expérimenté et diplômé.

Plusieurs régions sont disponibles et nous vous inviterons à nous en communiquer au moins deux pour faciliter nos recherches :

- région de Berlin,
- région de Cologne,
- région de Munich,
- région de Hambourg,
- région de Francfort,
- région de Fribourg.

## LES COURS

---

- Test de niveau le premier jour

Le participant suit **10h ou 15h de cours particuliers par semaine.**

Une analyse de besoins linguistiques est réalisée en amont. Elle permet de définir vos attentes et de préciser par exemple au professeur :

- quels sujets vous intéressent et pourraient servir de supports aux cours,
- quelle compétence vous souhaitez travailler en priorité,
- quelle faiblesse déjà identifiée vous aimeriez travailler...

Les cours ont en général lieu le matin mais l'emploi du temps peut être aménagé pour tenir compte du planning des activités.

## LES ACTIVITÉS

---

En plus des cours, le professeur propose **3 ou 5 activités et visites par semaine** à votre enfant. Ces activités peuvent être par exemple :



- des jeux de société,
- des visites locales (marché, centre commercial, musée, site touristique...),
- préparation des repas et cuisine avec le professeur,
- bowling...

Ce sont des moments pendant lesquels votre enfant continue à parler allemand avec son professeur, de manière plus informelle.

## L'HÉBERGEMENT



Chez votre hôte

- Chambre individuelle
- Salle de bain partagée ou, en supplément, salle de bain privative



- Pension complète

Important : pensez à nous signaler dès nos premiers échanges toute allergie ou tout régime alimentaire spécifique.

## LE VOYAGE

L'organisation du voyage est à la charge du participant. Vous pourrez arriver le dimanche après-midi et repartir le samedi matin.

Un service de taxi peut être réservé si vous le souhaitez.

## LES FORMALITÉS

**Pour les participants de nationalité française :**

**Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

**SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :**

**SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :**

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 documents sont obligatoires

**Document 1 :** Passeport en cours de validité

**Document 2 :** [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici

: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3** : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4** : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement allemand pour entrer en Allemagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

**<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/-/2320790>**

**La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.**

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
1 semaine 15h de cours particuliers et 3 activités ou visites par semaine	voyage individuel	<b>1 790,00 €</b>
1 semaine 10h de cours particuliers et 5 activités ou visites par semaine	voyage individuel	<b>1 790,00 €</b>
2 semaines 15h de cours particuliers et 3 activités ou visites par semaine	voyage individuel	<b>3 580,00 €</b>
2 semaines 10h de cours particuliers et 5 activités ou visites par semaine	voyage individuel	<b>3 580,00 €</b>

## Frais d'hébergement

### Caractéristiques

#### Chez votre hôte

Pension complète

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

Prix

inclus

## Options & prestations accessoires

### Caractéristiques

Accueil-transfert

Région de Berlin

Région de Munich

Supplément pour prépa concours, examen, test...

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC) —  
Indemnité limitée à 6 000,00 €

Prix

**400,00 €**

à partir de  
**177,50 € / sem.**

à partir de  
**177,50 € / sem.**

à partir de  
**250,00 € / sem.**

à partir de  
**45,00 €**